

CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition : Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu-es, agent-es territoriaux, jeunes, habitant-es, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales : Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu-es, citoyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale : Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

- | | 1 | 2 | 3 |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- | | 1 | 2 | 3 |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Mesures spécifiques à la commune :

- 33. ...
- 34. ...
- 35. ...
- 36. ...
- 37. ...

Pourquoi PAS A JOURNES

En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste



Collectif local



Pacte pour la transition : des mesures pour Jouques Février 2020

L'équipe Pourquoi pas à Jouques a travaillé sur chacune des propositions qui avaient été retenues et enrichies par votre Collectif Citoyen. Nos réponses portent donc en priorité sur les 21 mesures que vous nous aviez soumises. Nous avons pris connaissance des 32 mesures du Pacte, mais effectivement les 11 mesures restantes relèvent peu ou pas de notre commune. Nous partageons l'esprit de ces mesures et avons pris note des idées de mise en œuvre issues de vos ateliers de travail. Certaines recourent notre programme, d'autres mériteront approfondissement. C'est pourquoi, dans un souci de clarté de nos engagements nous vous proposons :

En vert : nous nous engageons sur ces mesures et nous ajoutons les points de notre programme qui font référence à ces propositions

En jaune: Nous ne pouvons pas nous engager sur la mesure au regard de la réglementation en vigueur, des compétences de la commune ou du contexte local ou d'un point de détail dans votre formulation, et nous présentons les arguments.

En rouge : le texte explicitant à nos réponses.

Vers un territoire sobre en énergie et « zéro émission »

3 et 11. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale ; d'une part pour les bâtiments, véhicules communaux et éclairage public, d'autre part en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable citoyenne (démarche « territoire à énergie positive » ou « plan climat »).

Votre demande d'atteindre 100% d'énergie renouvelable sur un mandat nous semble impossible à tenir et nous ne pouvons pas nous engager sur ce chiffre. Vous trouverez cependant dans notre programme des actions qui vont dans le sens d'une plus grande part d'énergie renouvelable, notamment dans l'habitat privé. La question de l'implantation d'une ferme solaire, qui est peut-être ce que vous souhaitez, n'a pas été débattue, mais nous n'y sommes pas favorables pour l'instant. Par ailleurs, il s'agira d'évaluer la part d'électricité fournie par la centrale hydraulique de Jouques et qui est utilisée par la commune (chiffre que nous n'avons pas). Il se peut que cette part soit déjà conséquente, auquel cas l'effort à fournir pour tendre vers les 100% pourra être chiffré et discuté.

POURQUOI PAS À JOUQUES

12. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

En dehors des bâtiments communaux que la commune peut elle-même améliorer, cette proposition fait appel à des financements mis en place par l'Etat ou les collectivités départementale ou régionale. La commune doit néanmoins faciliter les démarches des citoyens les plus démunis face à des travaux qu'ils n'ont pas les moyens de financer. Elle peut aussi mener des campagnes de sensibilisation, et pour le vieux village mieux faire connaître les recommandations figurant dans le document de l'AVAP.

Vous trouverez ci-dessous les propositions de notre programme qui répondent directement à vos demandes.

Les propositions de la liste Pourquoi pas à Jouques

Transition énergétique

- Respecter les normes les plus évoluées en matière environnementale pour les bâtiments municipaux à construire
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments municipaux déjà existants
- Assurer une veille sur la subvention d'actions destinées à réduire les coûts énergétiques à l'échelle communale
- Promouvoir la sobriété énergétique et les énergies renouvelables dans l'habitat privé par la mise en place d'un centre d'information

Une commune verte et préservée

5+6+8. Préserver et mobiliser le foncier agricole pour appuyer l'installation de nouveaux agriculteurs.trices, la structuration de filières paysannes bio, locales et rémunératrices, ainsi que pour préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) afin de redonner sa place au vivant sur le territoire.

Vous trouverez ci-dessous les propositions de notre programme qui répondent directement à vos demandes.

Les propositions de la liste Pourquoi pas à Jouques

- Conserver les terres agricoles et promouvoir l'agriculture biologique
- Faire l'acquisition de terres avec l'objectif d'assurer une production bio et locale pour la cantine et les habitants

POURQUOI PAS À JOUQUES

- Promouvoir la création d'emplois dans l'agriculture biologique
- Mettre en place un Plan d'Alimentation Territorial avec les communes avoisinantes
- Réduire l'impact des activités économiques sur l'environnement en favorisant les circuits courts

Transition énergétique

- Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public.

10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

Nous sommes d'accord sur cette idée mais les compétences pour mettre en place cette mesure relèvent aujourd'hui de la Métropole. En effet, la loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit que le transfert des compétences « eau et assainissement » vers les communautés de communes et les communautés d'agglomération est obligatoire à compter du 1er janvier 2020. Cette compétence a d'ores et déjà été transférée à la métropole par la commune, nous vous enjoignons à consulter le PV du conseil municipal en date du 22-10-19 que vous trouverez sur le site web de la Mairie.

Si nous ne pouvons pas nous engager sur cette mesure, sachez que nous porterons à la Métropole les enjeux qui la concernent dans le cadre de la représentation de notre commune. L'eau est depuis très longtemps un des attraits de notre village et la source de la Traconnade a permis son alimentation au cours des siècles. La commune dispose également d'un patrimoine de zone humide d'importance qu'il s'agit de préserver, tant pour sa biodiversité que pour sa participation à la lutte contre les inondations par le stockage temporaire lors de pluies intenses. Ces enjeux ont été identifiés par notre équipe et seront portés, à côté de ceux pour l'eau potable, auprès des instances telles que le Syndicat mixte du Val de Durance (en charge de la GEMAPI) ou le Grand Site Concors-Sainte Victoire.

18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Vous trouverez ci-dessous les propositions de notre programme qui répondent directement à vos demandes.

Les propositions de la liste Pourquoi pas à Jouques

- Appliquer la politique « zéro déchets » dans toutes les actions communales (commandes publiques, événements festifs et sportifs)

POURQUOI PAS À JOUQUES

- Installer des composteurs collectifs et poursuivre la promotion de composteurs et de lombricomposteurs individuels et collectifs fournis par le Territoire du Pays d'Aix
- Proposer un service gratuit à domicile de broyage de déchets verts
- Accentuer la sensibilisation auprès des écoles et des commerçants
- Réorganiser les points de collecte communaux, en concertation avec la Métropole, et en repenser la fréquence.

Mieux consommer dans une démarche de proximité

7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

Sur ce point nous nous engageons sur le niveau 2. Vous verrez dans l'extrait du programme ci-dessous que nous visons 70% de bio, et non 75%. Nous avons travaillé au mieux nos prévisions, mais cependant nous sommes prêts à faire les efforts pour atteindre 75%. Il s'agit d'une action forte en relation directe avec la santé des enfants et des autres bénéficiaires de la cantine, et nous vous donnons rendez-vous dans quelques années pour évaluer où nous en serons précisément.

Actuellement le contrat avec "TERRES DE CUISINE " inclut les scolaires et les pompiers,. L'EHPAD est autonome quant à sa gestion des repas. Nous prévoyons de continuer sur ces segments dans un premier temps, avec une extension possible à d'autres intéressés.

Nous nous engageons dès 2020 à revoir le contrat en y incluant 50 % de BIO et /ou LOCAL en travaillant sur une alimentation peu carnée, et ce jusqu'à ce que nous soyons en mesure d'occuper la cuisine municipale qui va être mise aux normes et/ ou construite, en 2023 sur notre prévisionnel. Nous nous engagerons à ce moment-là vers une démarche visant à réduire et à terme à supprimer tout emballage plastique, et à composter la quasi-totalité des retours cuisine, le but étant bien évidemment en amont d'avoir le moins de déchets possible.

A l'issue du mandat il est probable qu'au vu des résultats nous proposons un partenariat avec toutes les structures d'accueil de la commune.

Les propositions de la liste Pourquoi pas à Jouques

- Créer une cuisine municipale traditionnelle et proposer des repas et goûters sains et variés
- Développer des partenariats avec agriculteurs et commerces de proximité avec l'objectif de repas à 70% de local et bio.
- Mettre en place un Plan d'Alimentation Territorial avec les communes avoisinantes

Priorité aux déplacements « doux », écologiques et collectifs

14+15+ 16. Défendre et renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire (bus, train). Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles au centre village.

Ce dossier est d'importance pour nous mais force est de reconnaître que nous n'avons pas pu le travailler aussi précisément que ce que nous souhaitions. Concernant les bus, il faudra notamment que nous récoltions les données sur les horaires et fréquentations des bus ainsi que sur l'avis des utilisateurs, avant de proposer des solutions que nous devons porter à la métropole. Nous réaliserons ce travail à l'aide des outils de participation dont vous prendrez bientôt connaissance.

Pour les déplacements intra-communaux, l'une de nos propositions est l'achat d'une navette électrique qui servira en priorité à transporter les seniors dans le cadre de diverses activités, telles que le transfert vers la halte-repas. Cette navette pourrait avoir d'autres utilités que nous définirons dès que possible, là encore dès que nous aurons une meilleure connaissance des besoins (transport d'enfants en période post-scolaire par exemple). Dans cette même optique, nous reprendrons dès notre arrivée le dossier du bus à la demande en vue de l'améliorer. A ce jour, les échos que nous en avons vout dans les deux sens, certains s'en plaignent et d'autres reconnaissent que cela marche, à peu près.

Les pistes cyclables ou la sécurisation de passages vélos sont dans nos objectifs mais n'ont pas été concrètement appréhendés. Nous étudierons en priorité les possibilités de relier l'extérieur du village avec son centre pour favoriser le recours à ce type de transport.

Pour les parkings, vous trouverez dans notre programme une proposition sur la mise en place de parking hors centre pour les personnes prenant le bus.

Pour le point concernant la circulation dans le village, vous trouverez notre volonté affichée dans la thématique « sécurité ».

Enfin, sachez que nous nous engageons à installer trois bornes de recharges électriques sur le village.

Malgré cette liste de propositions, nous ne pouvons malheureusement pas nous engager sur l'ensemble des propositions ou idées que vous avez développé ci-dessous, aussi nous affichons cette mesure en mauve.

Il apparaît que nous pouvons nous engager au niveau 2 sur la fiche 14 puisque la navette électrique nous permettra d'enrichir l'offre en site propre. Nous pouvons aussi nous engager au niveau 1 sur la fiche 15 (presque au niveau 2). La fiche n°16 est inadaptée pour jouques et ne correspond pas à des engagements que l'on peut prendre.

POURQUOI PAS À JOUQUES

Mobilité

- Etudier les emplacements les plus adéquats pour l'aménagement d'espaces de stationnement, pour les véhicules automobiles et les deux roues, près des arrêts de bus en périphérie du village.
- Reprendre le dossier « Bus à la demande » en vue d'en améliorer l'opérationnalité.

Réduire les consommations d'espace et d'énergie

- Réfléchir aux possibilités de rattachement du Deffend au village (voies et pistes cyclables, déconcentration des services).

Sécurité

- Améliorer la sécurité routière dans le village avec la volonté de modérer la vitesse automobile par des aménagements urbains et une politique claire de sanctions.

Transition énergétique

- Implanter trois bornes de recharge pour les véhicules électriques dans le village.

Mieux loger

20+24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous. Développer les habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de projets, en sensibilisant à l'habitat participatif.

Nous allons dans ce sens (voir notre proposition ci-dessous) mais il ne peut y avoir sur Jouques une politique d'encadrement des loyers car cette prérogative peut-être prise dans les zones dites tendues en terme de logement (comme Paris, Marseille par exemple). Jouques ne fait pas partie de ce périmètre et on ne peut mettre en place ce dispositif

En revanche, la Mairie peut utiliser 2 leviers afin de contraindre les propriétaires à effectuer des travaux pour rendre les logements décents et salubres : émettre soit un arrêté de péril ordinaire soit un arrêté de péril imminent. Mais attention, il faut effectivement qu'il y ait un risque probant, certain et identifiable (fissures, lézardes

POURQUOI PAS À JOUQUES

structurelles, ...) sinon l'arrêté peut-être invalidé. En complément, le fait d'avoir de la moisissure et/ou champignon dans le logement ne suffit généralement pas pour l'identifier en tant qu'insalubre (de mémoire c'est la DASS qui établit ce diagnostic mais sous conditions draconiennes)

Pour ce qui est des habitats participatifs, nous évaluerons les besoins, mais ce type d'habitat paraît pour l'instant plus intéressant dans les grandes villes.

Les propositions de la liste Pourquoi pas à Jouques

- Lutter contre l'habitat vétuste (*permis de louer*) et la vacance des logements dans le centre ancien avec l'aide de l'ALPA

S'ouvrir et accueillir

26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

Nous ne pouvons pas nous engager pleinement sur cette question mais nous sommes très attentifs à cette problématique. Nous savons que Jouques a une histoire particulière dans l'accueil, avec les harkis ou la vague des migrants italiens, et nous pensons que cette histoire doit être sauvegardée et rappelée.

Une décision, quelle qu'elle soit, se prendra après concertation avec les habitants et discussion sur la base d'échanges d'informations, et en collaboration avec des associations d'aide à l'accès aux droits des migrants (par exemple, La Cimade, France Terre d'Asile).

A la lecture de la fiche, il apparaît que nous pouvons cependant nous engager sur plusieurs points du niveau 1 de cette fiche, pour assurer l'accès aux droits et aux dispositifs d'accueil et d'accompagnement de la commune (à ce jour inexistants cependant), ainsi qu'à ne pas criminaliser ou empêcher les citoyen·nes de venir en aide aux personnes migrantes.

Développer la participation citoyenne

28+29. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements ; favoriser la création de commissions extra-municipales. Parmi elles, une « commission du temps long » représentera les intérêts de la nature et des générations futures ; elle s'assurera de l'adéquation des éventuels grands projets de la commune et surtout de la métropole

POURQUOI PAS À JOUQUES

Aix-Marseille-Provence avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Vous trouverez ci-dessous les propositions qui correspondent à vos demandes, et nous espérons notamment que vous serez séduit.e.s par l'outil numérique de dialogue qui sera proposé. Une commission « du temps long » n'a pas été évoquée pour l'instant, mais sachez que toutes nos visions sont développées à long terme. La qualité de vie des habitants étant l'une de nos plus grandes préoccupations, nous avons pleinement conscience du besoin de considérer cette échelle de temps dans toute prise de décision : énergie, environnement, mobilité, logement, écoles ... Plutôt que de lui dédier une commission séparée, nous demanderons à ce qu'elle soit intégrée en fil conducteur dans chacune de nos commissions. Nous nous engageons donc sur la fiche 29, en soulignant toutefois que cette commission sera gérée d'une autre manière que celle de la fiche.

Les propositions de la liste Pourquoi pas à Jouques

- Instaurer des commissions citoyennes
- Mettre en place un outil numérique de dialogue entre citoyens et élus
- Financer des projets sélectionnés par les citoyens
- Créer une commission extra-municipale en charge de la coordination des actions liées à la préservation de la biodiversité

Appuyer les associations, actrices du lien social

30+31. Co-construire avec tous les acteurs concernés et soutenir une politique associative locale volontariste et mieux coordonnée ; garantir l'accessibilité aux associations à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.).

Etudier et appuyer la possible création d'un café citoyen, lieu de rencontre inter-âge, Lieu convivial permettant un échange entre les nouveaux arrivants sur Jouques et les habitants actuels : mieux connaître le milieu associatif, l'économie de la commune, l'environnement. Optimiser l'usage des espaces associatifs, leur éventuelle ré-allocation si inadaptés (espace jeune...) Mettre en place des maisons associatives avec secrétariat en commun et échanges de pratiques (possibilité de création de postes grâce au regroupement associatif)

Développer les jardins partagés

Profiter de l'arrivée de la fibre optique pour développer un espace de travail partagé (lieu d'accueil pour travailleurs à domicile, mais aussi pour créateurs, demandeurs d'emploi)

POURQUOI PAS À JOUQUES

Le dynamisme associatif de notre village est un de ses attraits et atouts. Nous l'appuierons par des actions spécifiques listées ci-dessous. Nous y dédierons tout particulièrement une ou plusieurs personnes référentes dans le conseil communal, qui pourrons, entre autre, participer aux différentes assemblées générales. Nous mettrons en valeur l'offre de ces associations en revisitant le forum des associations.

En ce qui concerne les espaces et tiers-lieux, nous prévoyons la création d'un espace de travail partagé, mais là encore après avoir évalué les réels besoins afin de le dimensionner et le localiser au mieux.

Enfin, la création de jardins partagés est une action que nous avons effectivement listée au programme.

- Dynamiser la relation entre Mairie et associations par la désignation d'un référent qui planifiera l'accès aux équipements et facilitera les démarches
- Mieux valoriser les activités en rendant plus festif le forum des associations
- Reconnaître et récompenser les efforts et réussites des sportifs ainsi que le bénévolat des intervenants

- Identifier et aménager un espace de travail partagé

- Poser pour le long terme les bases d'échanges solidaires et locaux en initiant un Système d'Echange Local (SEL)

Gestion des ressources (air, eau, sols)

- Développer des espaces pour des jardins partagés à proximité du village.